

DERNIERE HEURE

M. Poincaré continue son exposé sur les dettes et les réparations

Le Gouvernement qu'il a en politique, en ce qui concerne les dettes. M. Tardieu réplique. M. André Tardieu monta à la tribune. Il ne s'agit pas de parler de l'attitude du Gouvernement dans la question des dettes. Il s'agit d'une manifestation concertée par deux dirigeants de la Confédération des Anciens Combattants, sans s'être concertés comme d'habitude, avec les autorités, le même jour où l'Action française préparait une réunion où elle convoitait tous ses effectifs. Le ministre rappelle que dans la région d'Action française de vendredi où assistaient les deux dirigeants de la Confédération, des propos très violents furent tenus contre les parlementaires qui étaient accusés de livrer la France à la finance internationale, en ratifiant les accords sur les dettes et de trahir leur mandat. M. Tardieu souligne que les anciens combattants n'étaient d'ailleurs pas unanimes, puisque plusieurs associations protestèrent contre la décision de la Confédération nationale et se montrèrent très favorables à la liquidation générale de la guerre. (Applaudissements à gauche et sur divers bancs). Pourquoi le Gouvernement décide-t-il de ne pas recevoir l'adresse de la Confédération? C'est parce qu'elle n'était rien moins que correcte et qu'une conversation préalable n'avait eu lieu avec le Gouvernement ni avec la Préfecture de police. M. Tardieu demande le renvoi à la suite au nom du Gouvernement et pose la question de confiance. Le scrutin donne lieu à pointage, il sera proclamé à la reprise de la séance à 22 h. La séance est suspendue à 19 h. 45.

SEANCE DE NUIT

La séance est reprise à 22 h., sous la présidence de M. Poincaré qui proclame le résultat du pointage devant des banquettes vides. Par 291 voix contre 266, le renvoi à la suite des interpellations de MM. Planche et Haye est prononcé.

La politique gouvernementale au Maroc

MM. Poincaré, Briand et Painlevé sont au banc du Gouvernement. Les députés reviennent assez nombreux à leurs places. L'ordre du jour appelle la suite de la discussion des interpellations sur la politique du Gouvernement au Maroc et dans le Sud Algérien. M. Gaston Thomson dit que le Gouvernement ne s'est pas expliqué sur sa politique au Maroc. S'il y renonce, il s'expose à de graves conséquences. Le député de Constantine s'associe aux déclarations de M. Roux-Freissenghien et réfute les accusations portées par M. Cachin selon lesquelles la politique de la France était impérialiste. L'orateur fait un tableau des progrès pacifiques réalisés par la France en Algérie et au Maroc où elle a apporté les bienfaits de sa civilisation. « La France a fait cesser l'anarchie dans le Maroc. Elle a accompli là-bas une œuvre considérable. » (Applaudissements.)

Déclarations de M. Briand

M. Briand constate que le ministre de la Guerre a prononcé un discours très complet et très documenté, mais le Maroc étant dans ses attributions, le ministre des Affaires étrangères est contraint de donner lui aussi des explications à la Chambre. Je comprends, dit-il, les préoccupations des interpellateurs; il est naturel qu'ils veulent émettre au sujet de ce Maroc, qu'il a déjà connu au Maroc, mais il est naturel également que le Gouvernement sente la nécessité de rassurer le pays, quelle que soit l'opinion à laquelle on appartient. Je ne sais pas s'il y a intérêt à émettre systématiquement l'œuvre de la France au Maroc. Je veux dire aux interpellateurs: N'avez pas d'inquiétude que le pays soit entraîné à des opérations militaires. La France veut la paix au Maroc et la maintiendra par tous les moyens. (Vifs applaudissements sur presque tous les bancs.) La clôture est prononcée. Le Président lit les ordres du jour. Trois ordres du jour sont déposés: l'un par M. Daladier, le second par MM. Verlot et Barrot, troisième par M. Rivière (socialiste). Le Gouvernement repousse l'ordre du jour de M. Rivière et pose la question de confiance. Cet ordre du jour est repoussé par 347 voix contre 207.

IMPORTANT REUNION DU COMITE DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE DANS LE NORD

Le Comité départemental de l'Enseignement technique s'est réuni mardi après-midi à la Préfecture de Lille, sous la présidence de M. Lançon, préfet du Nord, qui avait à ses côtés MM. Luc, directeur adjoint au secrétaire de l'Enseignement technique et F. Leroy, qui remplit encore pour quelques jours les fonctions de secrétaire général. L'abandon de la taxe de 1925 est définitivement consacré. L'ordre du jour comportait une communication de M. Luc, relative à la taxe d'apprentissage de l'exercice de 1925. Il déclara que le ministre voulait élever des controverses relatives à un épisode déjà vieux de quatre ans et susceptible de nuire à la bonne entente qui doit régner. M. Decostère, au nom des ouvriers de la C.G.T., protesta et déclara que si l'Administration renonçait à la taxe de 1925, les ouvriers ne collaboreraient pas à la mise en œuvre de la loi. M. Luc fit intervenir M. Luc, directeur adjoint au secrétaire de l'Enseignement technique, qui déclara que ce n'est pas le rôle de l'Administration de se mêler de la question de la taxe. M. Luc fit entendre des paroles d'apaisement. M. Labbé Piettre, au nom des écoles privées, protesta contre les paroles agressives de M. Decostère et déclara que ces écoles n'ont pour but que de travailler à la prospérité économique du pays. Il ajouta que les ouvriers chrétiens doivent avoir le droit, comme les autres, de choisir pour leurs enfants des maîtres partisans de leurs sentiments. La seule chose qui doit être considérée est la valeur technique des écoles. Aucun vote n'est intervenu. M. Luc était simplement venu communiquer la décision du gouvernement qui est définitivement consacrée. La thèse du Comité de défense fiscale obtient donc ainsi une juste et légitime satisfaction.

UN LILLOIS, M. FERNAND PAYEN, ELU BATONNIER DE BARREAU PARISIEN

M. Fernand Payen est né à Lille, en 1872. Il est entré au barreau en 1892. Il fut secrétaire de la conférence, secrétaire de M. Poincaré et est un civiliste très distingué. M. Fernand Payen est le fils de M. Frédéric Payen, ancien juge de paix à Lannoy, dont nous avons eu le regret d'annoncer la mort il y a environ un an.

MORT DU CAPITAINE MAIRE

Le capitaine en retraite Simon Maire, qui fonda, en 1908, la Ligue des Familles Normandes, est mort à Saint-Mandé. Père de douze enfants, il avait déployé pendant vingt ans un zèle d'apôtre pour faire prospérer son œuvre.

On communique le compte rendu suivant: « La Commission des Finances et la Commission des Affaires étrangères réunies sous la présidence de M. Malvy, ont poursuivi l'audition du président du Conseil sur la question des dettes. M. Poincaré a repris son exposé sur la dette de la France à l'égard de l'Angleterre et il a rappelé qu'à la date du 29 décembre 1923, la Commission des réparations avait constaté un manquement de l'Allemagne, au titre des prestations en nature, un programme du problème des réparations fut établi par chaque nation. Le plan Bonar Law avait été écarté et l'Allemagne avait été constatée la Ruhr fut occupée en 1923, d'accord avec la Belgique et l'Italie. « Cette occupation, a dit M. Poincaré, a produit un milliard cinq cent millions de francs et elle a assuré la confection et l'acceptation du plan Dawes. Au cours de la résistance passive, des conversations eurent lieu entre les gouvernements français et britanniques. A la note de lord Curzon, demandant quelle était au point de vue des dettes, la position de voir du gouvernement français, celui-ci répondit que la France ne paierait que dans la mesure où elle serait elle-même remboursée de sa créance, ce qui est le principe même du plan Young. La France, était-il dit, n'a jamais répudié les dettes qu'elle a contractées vis-à-vis des Etats-Unis et de l'Angleterre, pour la victoire commune. M. Poincaré a rappelé également les termes du memorandum britannique et la réponse en août 1923 du gouvernement français à ce memorandum, lequel comporte, à tort, la mise des dettes de guerre et des dettes interalliées sur le même pied. Le réponse du gouvernement français s'appuyait toujours sur le même principe: l'idée de la priorité à donner aux réparations. En février 1924, il résulte d'un échange de vues avec le chef du gouvernement britannique que celui-ci avait envisagé l'examen du problème des réparations, conjointement avec le problème « apparent » des dettes interalliées. Il apparut toutefois, — le rapport des experts ayant été déposé et les élections législatives françaises de 1924 ayant eu lieu, — que lors du voyage du nouveau chef du gouvernement français en Angleterre, à Chateaufort, le 22 juin 1924, le point de vue du gouvernement britannique s'était modifié; la question des dettes se trouvait déjoints du problème des réparations. Le président du Conseil a analysé ensuite l'accord du 12 juillet 1926 et a ordonné lecture des lettres échangées entre les gouvernements français et anglais, en ce qui a trait à la possibilité de rouvrir de nouvelles négociations en cas de défaillance de l'Allemagne et à la non-négociabilité des titres remis à l'Angleterre. Après une suspension de séance, le président du Conseil a rappelé le dépôt du projet de loi tendant à la ratification de l'accord conclu à Londres, le 12 juillet 1926. Il a insisté sur ce fait que le gouvernement français n'y a fait aucune comparaison possible de la dette commerciale des stocks et la dette politique et que le gouvernement français n'avait pas manqué de s'élever, à cet égard, contre la demande du gouvernement anglais.

LES GREVES

Le conflit des trieurs de laines

La grève des trieurs de laines brutes de Roubaix-Tourcoing et environs s'effrite de plus en plus. A Roubaix, au cours de la journée de mardi, on a constaté quarante-cinq reprises dans plusieurs peignages de la ville.

Le commandant du poste d'Ait-Yacoub est promu officier de la Légion d'honneur

Casablanca, 25 juin. — Le capitaine Pistre, commandant le poste d'Ait-Yacoub, vient d'être promu officier de la Légion d'honneur, sur proposition télégraphique du résident général. Le décret du président de la République, relatif à cette promotion, porte la belle citation suivante: « A pris en plein combat, le 8 juin 1929, le commandant du poste d'Ait-Yacoub. A fait preuve, au cours de l'encerclement du poste, du 8 au 19 juin, des plus belles qualités de ténacité et d'énergie. Malgré les attaques journalières des dissidents, occasionnant dans le garnison les pertes sensibles, a su opposer à l'ennemi une résistance victorieuse. Fut deux fois grièvement blessé et donna à tous un exemple de courage et de devoir militaire. »

LA RECHERCHE DU « NUMANCIA »

Rome, 25 juin. — Le ministre de la Marine a donné l'ordre au commandant de la 1<sup>re</sup> escadre navale italienne, actuellement mouillée à Lisbonne, d'envoyer un croiseur et un éclaireur à la recherche de l'hydravion du commandant Franco. D'autre part, le ministre de l'Aéronautique a autorisé le commandant Congo, attaché aéronautique à Lisbonne, d'effectuer des recherches vers les Açores à bord de l'hydravion « Savoia ». Des avions anglais vont prêter leur assistance. Londres, 25 juin. — La « Press Association » apprend de source officielle que le porte-avions « Eagle », qui se rend de Portsmouth à Gibraltar, a reçu par sans-fil des instructions de l'amirauté de modifier sa route, afin de prêter son assistance dans la recherche des avions espagnols disparus. Il a été entendu que les avions quitteraient le porte-avions « Eagle » lorsque ce dernier sera dans la région des Açores et qu'ils exploiteront un large espace pour rechercher les avions.

PROTESTATIONS DE VINGT GOUVERNEMENTS contre les nouveaux droits de douanes américains

Washington, 25 juin. — Les protestations contre l'augmentation envisagée des droits de douanes, envoyées par une vingtaine de gouvernements, ont été transmises au président du Comité financier du Sénat. Le président Hoover et le département d'Etat craignent que l'application des nouveaux droits ne porte atteinte au commerce entre l'étranger et les Etats-Unis.

EN ATTENDANT M<sup>me</sup> ASSOLLANT

Paris, 25 juin. — Après avoir été, durant la matinée, fêtés au 34<sup>e</sup> régiment d'aviation, au Bourget, leur ancien régiment, les aviateurs Assollant, Lefèvre et Lotti ont été les hôtes de M. Laurent Eynac, ministre de l'Air. Ce soir, les aviateurs ont assisté à la fête donnée par le Centre des Femmes françaises. Demain matin, ils prendront place dans des avions militaires qui les conduiront au Havre, au devant de M<sup>me</sup> Assollant.

LES JOURNALISTES DU NORD A LONDRES

Londres, 25 juin. — M. Albert Saignon, de Dunkerque, qui était à la tête d'une délégation de journalistes français, membres de la section du Nord du Syndicat des Journalistes, venus passer la journée en Angleterre, a été nommé vice-président honoraire de l'Institut de journalistes. M. de Fleury, ambassadeur de France, assistait à la réception donnée à l'Institut et a ensuite reçu les journalistes.

L'AUTO D'UN ROUBAISIEEN ENTRE EN COLLISION AVEC UN AUTOCAR A PARIS

Paris, 25 juin. — Une collision s'est produite cet après-midi à l'angle de l'avenue de Acacias et de l'avenue de Madrid, entre un autocar et deux automobiles; un de ces véhicules était conduit par M. Alfred Motte, fleuriste, demeurant 31, rue Neuve, à Roubaix. Dans l'accident, il y a eu trois blessés: MM. Masson, Mercier et Mme Mercier. Cette dernière a été transportée dans un état grave à l'hôpital Beaujon.

Dernières Nouvelles Sportives

HIPPISME

ENCOURS HIPPIQUE INTERNATIONAL DE LONDRES. Le Coupe du Canada a été gagné par le lieutenant Bizard, de France, sur son cheval « Arceuthion ».

TENNIS

TOURNOI DE TENNIS DE WIMBLEDON. Messieurs. — Double mixte: M. de Bazel (France) bat J. H. D. (Danemark), par 6-4, 7-5, 6-3; 6-4; — Landry (France) bat Andrews (Nouvelle-Zélande), par 4-6, 7-5, 6-0, 6-1; — Rodel (France) bat Klammer (Allemagne), par 6-0, 6-2, 6-1; — Bouas (France) bat Crozier (Angleterre), par 6-4, 6-4, 6-2; — Cochet (France) bat Dower (Angleterre), par 6-4, 6-2, 6-4.

RESEIGNEMENTS COMMERCIAUX

COTONS

LIVERPOOL, 25 juin. — Disponible, 16.45; — A terme: 19.00; 19.10; 19.20; 19.30; 19.40; 19.50; 20.00; 20.10; 20.20; 20.30; 20.40; 20.50; 21.00; 21.10; 21.20; 21.30; 21.40; 21.50; 22.00; 22.10; 22.20; 22.30; 22.40; 22.50; 23.00; 23.10; 23.20; 23.30; 23.40; 23.50; 24.00; 24.10; 24.20; 24.30; 24.40; 24.50; 25.00; 25.10; 25.20; 25.30; 25.40; 25.50; 26.00; 26.10; 26.20; 26.30; 26.40; 26.50; 27.00; 27.10; 27.20; 27.30; 27.40; 27.50; 28.00; 28.10; 28.20; 28.30; 28.40; 28.50; 29.00; 29.10; 29.20; 29.30; 29.40; 29.50; 30.00; 30.10; 30.20; 30.30; 30.40; 30.50; 31.00; 31.10; 31.20; 31.30; 31.40; 31.50; 32.00; 32.10; 32.20; 32.30; 32.40; 32.50; 33.00; 33.10; 33.20; 33.30; 33.40; 33.50; 34.00; 34.10; 34.20; 34.30; 34.40; 34.50; 35.00; 35.10; 35.20; 35.30; 35.40; 35.50; 36.00; 36.10; 36.20; 36.30; 36.40; 36.50; 37.00; 37.10; 37.20; 37.30; 37.40; 37.50; 38.00; 38.10; 38.20; 38.30; 38.40; 38.50; 39.00; 39.10; 39.20; 39.30; 39.40; 39.50; 40.00; 40.10; 40.20; 40.30; 40.40; 40.50; 41.00; 41.10; 41.20; 41.30; 41.40; 41.50; 42.00; 42.10; 42.20; 42.30; 42.40; 42.50; 43.00; 43.10; 43.20; 43.30; 43.40; 43.50; 44.00; 44.10; 44.20; 44.30; 44.40; 44.50; 45.00; 45.10; 45.20; 45.30; 45.40; 45.50; 46.00; 46.10; 46.20; 46.30; 46.40; 46.50; 47.00; 47.10; 47.20; 47.30; 47.40; 47.50; 48.00; 48.10; 48.20; 48.30; 48.40; 48.50; 49.00; 49.10; 49.20; 49.30; 49.40; 49.50; 50.00; 50.10; 50.20; 50.30; 50.40; 50.50; 51.00; 51.10; 51.20; 51.30; 51.40; 51.50; 52.00; 52.10; 52.20; 52.30; 52.40; 52.50; 53.00; 53.10; 53.20; 53.30; 53.40; 53.50; 54.00; 54.10; 54.20; 54.30; 54.40; 54.50; 55.00; 55.10; 55.20; 55.30; 55.40; 55.50; 56.00; 56.10; 56.20; 56.30; 56.40; 56.50; 57.00; 57.10; 57.20; 57.30; 57.40; 57.50; 58.00; 58.10; 58.20; 58.30; 58.40; 58.50; 59.00; 59.10; 59.20; 59.30; 59.40; 59.50; 60.00; 60.10; 60.20; 60.30; 60.40; 60.50; 61.00; 61.10; 61.20; 61.30; 61.40; 61.50; 62.00; 62.10; 62.20; 62.30; 62.40; 62.50; 63.00; 63.10; 63.20; 63.30; 63.40; 63.50; 64.00; 64.10; 64.20; 64.30; 64.40; 64.50; 65.00; 65.10; 65.20; 65.30; 65.40; 65.50; 66.00; 66.10; 66.20; 66.30; 66.40; 66.50; 67.00; 67.10; 67.20; 67.30; 67.40; 67.50; 68.00; 68.10; 68.20; 68.30; 68.40; 68.50; 69.00; 69.10; 69.20; 69.30; 69.40; 69.50; 70.00; 70.10; 70.20; 70.30; 70.40; 70.50; 71.00; 71.10; 71.20; 71.30; 71.40; 71.50; 72.00; 72.10; 72.20; 72.30; 72.40; 72.50; 73.00; 73.10; 73.20; 73.30; 73.40; 73.50; 74.00; 74.10; 74.20; 74.30; 74.40; 74.50; 75.00; 75.10; 75.20; 75.30; 75.40; 75.50; 76.00; 76.10; 76.20; 76.30; 76.40; 76.50; 77.00; 77.10; 77.20; 77.30; 77.40; 77.50; 78.00; 78.10; 78.20; 78.30; 78.40; 78.50; 79.00; 79.10; 79.20; 79.30; 79.40; 79.50; 80.00; 80.10; 80.20; 80.30; 80.40; 80.50; 81.00; 81.10; 81.20; 81.30; 81.40; 81.50; 82.00; 82.10; 82.20; 82.30; 82.40; 82.50; 83.00; 83.10; 83.20; 83.30; 83.40; 83.50; 84.00; 84.10; 84.20; 84.30; 84.40; 84.50; 85.00; 85.10; 85.20; 85.30; 85.40; 85.50; 86.00; 86.10; 86.20; 86.30; 86.40; 86.50; 87.00; 87.10; 87.20; 87.30; 87.40; 87.50; 88.00; 88.10; 88.20; 88.30; 88.40; 88.50; 89.00; 89.10; 89.20; 89.30; 89.40; 89.50; 90.00; 90.10; 90.20; 90.30; 90.40; 90.50; 91.00; 91.10; 91.20; 91.30; 91.40; 91.50; 92.00; 92.10; 92.20; 92.30; 92.40; 92.50; 93.00; 93.10; 93.20; 93.30; 93.40; 93.50; 94.00; 94.10; 94.20; 94.30; 94.40; 94.50; 95.00; 95.10; 95.20; 95.30; 95.40; 95.50; 96.00; 96.10; 96.20; 96.30; 96.40; 96.50; 97.00; 97.10; 97.20; 97.30; 97.40; 97.50; 98.00; 98.10; 98.20; 98.30; 98.40; 98.50; 99.00; 99.10; 99.20; 99.30; 99.40; 99.50; 100.00; 100.10; 100.20; 100.30; 100.40; 100.50; 101.00; 101.10; 101.20; 101.30; 101.40; 101.50; 102.00; 102.10; 102.20; 102.30; 102.40; 102.50; 103.00; 103.10; 103.20; 103.30; 103.40; 103.50; 104.00; 104.10; 104.20; 104.30; 104.40; 104.50; 105.00; 105.10; 105.20; 105.30; 105.40; 105.50; 106.00; 106.10; 106.20; 106.30; 106.40; 106.50; 107.00; 107.10; 107.20; 107.30; 107.40; 107.50; 108.00; 108.10; 108.20; 108.30; 108.40; 108.50; 109.00; 109.10; 109.20; 109.30; 109.40; 109.50; 110.00; 110.10; 110.20; 110.30; 110.40; 110.50; 111.00; 111.10; 111.20; 111.30; 111.40; 111.50; 112.00; 112.10; 112.20; 112.30; 112.40; 112.50; 113.00; 113.10; 113.20; 113.30; 113.40; 113.50; 114.00; 114.10; 114.20; 114.30; 114.40; 114.50; 115.00; 115.10; 115.20; 115.30; 115.40; 115.50; 116.00; 116.10; 116.20; 116.30; 116.40; 116.50; 117.00; 117.10; 117.20; 117.30; 117.40; 117.50; 118.00; 118.10; 118.20; 118.30; 118.40; 118.50; 119.00; 119.10; 119.20; 119.30; 119.40; 119.50; 120.00; 120.10; 120.20; 120.30; 120.40; 120.50; 121.00; 121.10; 121.20; 121.30; 121.40; 121.50; 122.00; 122.10; 122.20; 122.30; 122.40; 122.50; 123.00; 123.10; 123.20; 123.30; 123.40; 123.50; 124.00; 124.10; 124.20; 124.30; 124.40; 124.50; 125.00; 125.10; 125.20; 125.30; 125.40; 125.50; 126.00; 126.10; 126.20; 126.30; 126.40; 126.50; 127.00; 127.10; 127.20; 127.30; 127.40; 127.50; 128.00; 128.10; 128.20; 128.30; 128.40; 128.50; 129.00; 129.10; 129.20; 129.30; 129.40; 129.50; 130.00; 130.10; 130.20; 130.30; 130.40; 130.50; 131.00; 131.10; 131.20; 131.30; 131.40; 131.50; 132.00; 132.10; 132.20; 132.30; 132.40; 132.50; 133.00; 133.10; 133.20; 133.30; 133.40; 133.50; 134.00; 134.10; 134.20; 134.30; 134.40; 134.50; 135.00; 135.10; 135.20; 135.30; 135.40; 135.50; 136.00; 136.10; 136.20; 136.30; 136.40; 136.50; 137.00; 137.10; 137.20; 137.30; 137.40; 137.50; 138.00; 138.10; 138.20; 138.30; 138.40; 138.50; 139.00; 139.10; 139.20; 139.30; 139.40; 139.50; 140.00; 140.10; 140.20; 140.30; 140.40; 140.50; 141.00; 141.10; 141.20; 141.30; 141.40; 141.50; 142.00; 142.10; 142.20; 142.30; 142.40; 142.50; 143.00; 143.10; 143.20; 143.30; 143.40; 143.50; 144.00; 144.10; 144.20; 144.30; 144.40; 144.50; 145.00; 145.10; 145.20; 145.30; 145.40; 145.50; 146.00; 146.10; 146.20; 146.30; 146.40; 146.50; 147.00; 147.10; 147.20; 147.30; 147.40; 147.50; 148.00; 148.10; 148.20; 148.30; 148.40; 148.50; 149.00; 149.10; 149.20; 149.30; 149.40; 149.50; 150.00; 150.10; 150.20; 150.30; 150.40; 150.50; 151.00; 151.10; 151.20; 151.30; 151.40; 151.50; 152.00; 152.10; 152.20; 152.30; 152.40; 152.50; 153.00; 153.10; 153.20; 153.30; 153.40; 153.50; 154.00; 154.10; 154.20; 154.30; 154.40; 154.50; 155.00; 155.10; 155.20; 155.30; 155.40; 155.50; 156.00; 156.10; 156.20; 156.30; 156.40; 156.50; 157.00; 157.10; 157.20; 157.30; 157.40; 157.50; 158.00; 158.10; 158.20; 158.30; 158.40; 158.50; 159.00; 159.10; 159.20; 159.30; 159.40; 159.50; 160.00; 160.10; 160.20; 160.30; 160.40; 160.50; 161.00; 161.10; 161.20; 161.30; 161.40; 161.50; 162.00; 162.10; 162.20; 162.30; 162.40; 162.50; 163.00; 163.10; 163.20; 163.30; 163.40; 163.50; 164.00; 164.10; 164.20; 164.30; 164.40; 164.50; 165.00; 165.10; 165.20; 165.30; 165.40; 165.50; 166.00; 166.10; 166.20; 166.30; 166.40; 166.50; 167.00; 167.10; 167.20; 167.30; 167.40; 167.50; 168.00; 168.10; 168.20; 168.30; 168.40; 168.50; 169.00; 169.10; 169.20; 169.30; 169.40; 169.50; 170.00; 170.10; 170.20; 170.30; 170.40; 170.50; 171.00; 171.10; 171.20; 171.30; 171.40; 171.50; 172.00; 172.10; 172.20; 172.30; 172.40; 172.50; 173.00; 173.10; 173.20; 173.30; 173.40; 173.50; 174.00; 174.10; 174.20; 174.30; 174.40; 174.50; 175.00; 175.10; 175.20; 175.30; 175.40; 175.50; 176.00; 176.10; 176.20; 176.30; 176.40; 176.50; 177.00; 177.10; 177.20; 177.30; 177.40; 177.50; 178.00; 178.10; 178.20; 178.30; 178.40; 178.50; 179.00; 179.10; 179.20; 179.30; 179.40; 179.50; 180.00; 180.10; 18